

FICHE D'INSCRIPTION
Marché de Noël 2026
Samedi 5 décembre de 10h à 19h
Halle en verre, 27 rue Jean-Jaurès

Le Marché de Noël d'Ambilly se déroulera le samedi 5 décembre. Ce marché est ouvert aux professionnels et auto-entrepreneurs uniquement. Le marché sera dans une salle chauffée.

Identité du candidat

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Téléphone portable :

Mail :

Informations professionnelles

Nom de la société :

Activité :

Numéro de SIRET :

Produits vendus au Marché de Noël (merci de décrire les produits et de joindre des photos à cette fiche d'inscription et de cocher s'il s'agit de votre production ou si c'est de la revente) :

Produit proposé à la vente	Production propre	Revente

Réservation de matériel

Nombre de **tables** souhaitées

Au tarif de 25 € par table la journée.

Nombre de **grilles d'exposition** souhaitées

Au tarif de 3€ par grille la journée.

J'aurai besoin d'un accès à l'électricité : ☐ oui ☐ non

Si oui, merci de préciser la puissance nécessaire :

Documents à fournir :

- La copie de votre pièce d'identité
- Le règlement intérieur du marché de Noël signé
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Extrait d'immatriculation ou copie de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés / Métiers
- Photos des produits qui seront proposés à la vente au Marché de Noël

Merci de retourner cette fiche d'inscription et le règlement intérieur remplis et signés à communication@ambilly.fr ou au service communication 2 rue de la paix, 74100 Ambilly **avant le 30 septembre 2026**. Vous recevrez par mail une confirmation d'inscription le 10 octobre. Si votre candidature est retenue, vous aurez, avec le mail de confirmation, la somme à régler par chèque sous 10 jours.

Attention, pas de prise en compte des dossiers illisibles ou incomplets.

Fait à _____ le _____
Signature

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :
par téléphone : 04 50 38 05 26 ou par mail : communication@ambilly.fr

REGLEMENT INTERIEUR

Marché de Noël 2026

Samedi 5 décembre de 10h à 19h

Clos Babuty ou Halle en verre, 27 rue Jean-Jaurès

Vous trouverez ci-dessous le règlement intérieur du marché de Noël d'Ambilly.

Définition

Le Marché de Noël d'Ambilly, organisé par la mairie, se déroulera le samedi 5 décembre au Clos Babuty. Ce marché est réservé aux professionnels et auto-entrepreneurs (hors restauration sur place). Des stands de restauration seront tenus par des associations de la commune mais pas dans la même salle que les professionnels. La mairie d'Ambilly prévoit plusieurs animations dans le périmètre du marché.

Horaires

Samedi : 10h – 19h

Les exposants s'engagent à assurer une présence de l'ouverture à la fermeture du marché de Noël.

Paielement

Le tarif est de 25€ par table la journée.

Le tarif est de 3€ par grille d'exposition la journée.

Si votre candidature est retenue, vous recevrez, avec le mail de confirmation (que vous recevrai le 30 septembre, voir « Sélection des candidatures ») la somme que vous aurez à régler sous 10 jours à l'ordre du Trésor Public. **Merci de ne pas joindre de chèque à votre dossier d'inscription.**

Annulation

Pour l'exposant :

- En cas de dédit intervenant plus de 30 jours avant le début de la manifestation : la somme sera rendue.
- En cas de dédit intervenant moins de 30 jours avant le début de la manifestation : aucun remboursement ne pourra être effectué et le chèque sera encaissé.
- En cas de force majeure ou autres cas « graves » (décès d'un proche, maladie, accident...) sur justificatifs dont la pertinence sera laissée à l'appréciation de l'organisateur, la somme de l'inscription sera rendue. Sans justificatif valable, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Pour l'organisateur :

- Si le Marché de Noël devait être annulé du fait de l'organisateur, les fonds seraient intégralement remboursés sans intérêt.

Installation

Les exposants devront s'installer le vendredi 4 décembre entre 16h et 17h30 ou le samedi 6 décembre entre 8h et 9h30. L'installation devra être terminée le samedi 5 décembre à 10h. Vous pourrez accéder à la salle avec vos véhicules jusqu'à 9h30, ensuite, l'ensemble des véhicules devront être évacués du périmètre.

Rangement

Les exposants pourront avoir accès en voiture au lieu du marché à partir de 19 h le samedi.

Sélection des candidatures

Seuls les dossiers d'inscriptions complets seront étudiés. Merci de retourner ces derniers avant le 30 septembre. Vous serez informé le 10 octobre si votre inscription est validée.

Les dossiers seront examinés par l'organisateur qui se réserve le droit de les accepter ou pas selon les places disponibles, les produits vendus et la profession du commerçant. La participation à une manifestation antérieure ne donne en aucun cas la garantie d'une participation future au marché de Noël.

Je soussigné **confirme avoir pris**
connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter intégralement.

Fait à _____ le _____ 2026

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »